

## Agriculteurs et éleveurs : deux communautés, deux activités dominantes, pour quelle intégration territoriale ?

Denis GAUTIER\*, Guy-Florent ANKOGUI-MPOKO\*\*, Frédéric REOUNODJI\*\*\*,  
Aboubakar NJOYA\*\*\*\*, Christian SEIGNOBOS\*\*\*\*\*

\*IRAD-CIRAD/PRASAC, BP 222, Maroua, Cameroun

\*\*FLSH-PRASAC, Université de Bangui, BP 1037, République centrafricaine

\*\*\*LRVZ-PRASAC, Laboratoire de Farcha, BP 433, N'Djamena, Tchad

\*\*\*\*IRAD-PRASAC, BP 415, Garoua, Cameroun

\*\*\*\*\*IRD-PRASAC, 2 rue des Dominicains, 13200, Arles, France

**Résumé** — En zone de savanes d'Afrique centrale cohabitent des communautés ayant pour activité centrale l'agriculture et d'autres l'élevage. La sédentarisation de l'une et l'autre activités conduit de façon plus ou moins poussée à leur « intégration » réciproque, à la faveur du développement et de l'administration. Cette intégration progressive des activités – les agriculteurs réalisant de l'élevage et les éleveurs de l'agriculture – ne signifie pas pour autant qu'il y ait intégration communautaire ou territoriale. L'analyse des territoires villageois de référence du Prasad, en Centrafrique, au Tchad et au Cameroun, permet de discuter de l'intégration territoriale entre élevage et agriculture quand ces deux activités sont encore réalisées de façon dominante par deux communautés distinctes. Les intégrations les plus poussées s'observent lorsqu'un village d'éleveurs s'est installé, à la suite de bonnes relations communautaires, à côté d'un village d'agriculteurs et que leurs territoires s'interpénètrent selon des règles admises par les communautés locales. Les moins bonnes intégrations s'observent lorsqu'il y a eu tentative extérieure de mise en ordre territoriale de la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs. L'analyse met ainsi en évidence, pour ce qui concerne le processus d'intégration entre agriculture et élevage en zone de savanes d'Afrique centrale, le poids de l'histoire des relations entre communautés et de l'histoire de la gestion du territoire.

**Abstract** — **Farmers and breeders: two communities, two predominant activities, for which territorial integration?** In Central Africa Savannah area, farmers and herdsmen communities cohabit in the same small regions. The sedentarization of both communities which are used to extensive way of land management, leads them to integrate both activities. This integration, which is wanted and supported by the Administration and development companies, does not mean necessarily that there is an integration of both communities and territories. The analysis of land management in local territories which are benchmark sites for the PRASAC project in Chad, CAR and Cameroon, leads us to discuss the conditions and processes of the territorial integration between farming and breeding in case that these two activities are still conducted by two distinct communities. The strongest integration is observed when a herdsmen camp has been settling closed to a farmers' village, following old and good social relationships, and when some local rules of land management are established and accepted by each community. The worst integration is observed when institutional agents have tried to organize activities in space using external rules. The weight of the histories of communities and of land management appears to be determinant in farming-breeding integration process.

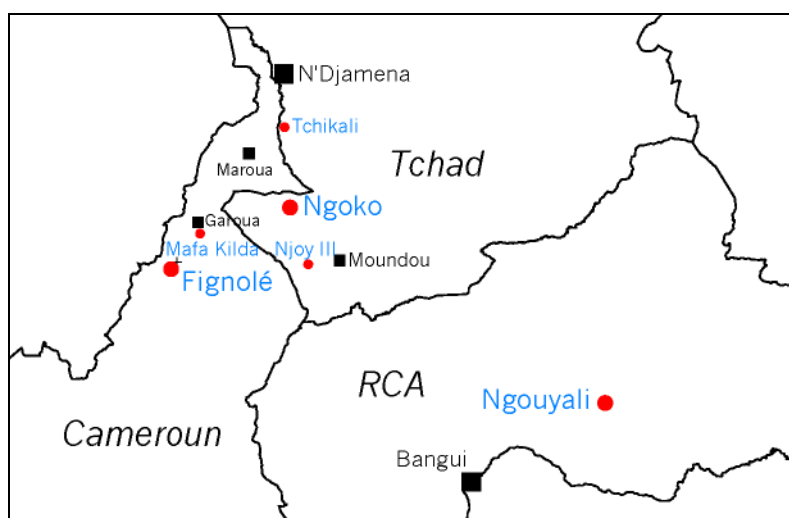
## Introduction

Dans les savanes d'Afrique centrale, comme dans les autres régions soudano-sahéliennes, les rapports entre activités pastorales et agricoles sont avant tout perçus soit en termes de conflits, dits « conflits agriculture-élevage », soit en termes d'intégration technique, notamment par le re-amendement organique des champs par les troupeaux. La réalité est cependant bien plus complexe que ne le laisserait croire ces entrées dans l'articulation entre agriculture et élevage, l'une plutôt sociale, l'autre plutôt technique.

Tout d'abord, le sens de l'histoire du développement rural et de la gestion de l'espace dans ces régions conduit de plus en plus chaque communauté à réaliser, en son sein, l'intégration entre agriculture et élevage. Face à la régression et la dislocation de leurs parcours sous l'effet des défriches agricoles, les éleveurs transhumants commencent à changer leur mode de vie et à se sédentariser. Ils sont poussés à cela par le désir de sécuriser leur approvisionnement en eau, de pouvoir bénéficier des actions du développement rural et de diversifier leurs sources de revenu. Les communautés d'agriculteurs sont, quant à elles, poussées depuis plus de 50 ans par le développement rural à s'équiper en traction animale et à mieux gérer la fumure des sols, ce qui les conduit à développer un élevage domestique, quand elles ne l'ont pas depuis longtemps développé par elles-mêmes (comme c'est le cas notable des ethnies Masa, Toupouri, Musey, entre Cameroun et Tchad). Il y a donc toute une variété de situations de rapports entre agriculture et élevage, dans un continuum qui va de l'exclusion mutuelle à l'intégration, qu'une entrée par les conflits ou par la technique ne saurait totalement prendre en compte. Dans le cadre de cette communication, nous laisserons de côté le cas des communautés dites « d'agro-éleveurs » qui, venant d'un monde pastoral ou agricole, ont réussi par elles-mêmes l'intégration des deux activités, pour nous intéresser aux interactions entre deux communautés, l'une à forte dominante pastorale et l'autre agricole, dont la co-existence à des moments donnés, sur des espaces donnés, génèrent des « conflits » qu'il faut « résoudre », et dont les acteurs institutionnels souhaitent qu'elles « s'intègrent », le plus souvent par le fait technique.

Concernant en particulier les conflits, leur survenue – et surtout leur répétition – est un bon indicateur d'une articulation entre les communautés et entre leurs activités qui se fait mal (Ankogui-Mpoko, 2002 ; Pabamé, 2000). Toutefois, cet indicateur ne saurait suffire pour observer les processus d'interaction, et comprendre comment accompagner des solutions qui agissent plus en profondeur que la résolution ponctuelle du conflit. Ce n'est pas parce que deux communautés ne sont pas en conflit ouvert sur un même espace qu'elles vivent bien ensemble et qu'elles tirent profit de leur cohabitation. Inversement, ce n'est pas parce qu'il y a des conflits qu'elles ne tirent pas avantages mutuels de leurs relations. Pour prendre une métaphore, les vieux couples peuvent avoir fréquemment des mots, sans que l'on puisse décider de prime abord s'il s'agit d'un mauvais assortiment originel ou de ce qui serait devenu à la longue un mode de fonctionnement ne remettant pas en cause les bases de la relation. Au-delà du conflit, il faut donc s'intéresser aux interrelations entre les systèmes ruraux des communautés pastorales et agricoles. Dans la compréhension de ces interrelations, le non-conflit, voire l'échange de bons procédés (Requier-Desjardins, 2001), nous semblent tout aussi important à analyser que le conflit. On a vu par exemple dans la région de Fignolé (Cameroun) des communautés lutter violemment une année, sans que cela ne semble remettre en cause fondamentalement leurs relations de voisinage l'année suivante.

Notre entrée dans le cadre de cette analyse des processus d'interactions entre communautés pastorales et agricoles, qui peuvent conduire à différents types d'intégration ou d'exclusion, entre activités, sociétés et espaces, est essentiellement d'ordre territorial. C'est à travers la construction de territoires, plus ou moins partagés par deux communautés ayant des activités différentes mais non exclusives, que nous considérerons l'intégration de ces activités et de ces communautés. Après avoir présenté les différents types d'intégration territoriale entre pasteurs et agriculteurs qui peuvent être observés dans les savanes d'Afrique centrale, nous présenterons trois cas, pris dans les petits territoires que nous avons étudiés dans le cadre du Prasac au Cameroun, au Tchad et en RCA (figure 1), qui illustrent trois formes d'intégration territoriale différentes. L'analyse de ces cas nous conduira à nous interroger sur la contribution des aspects techniques, fonciers et politiques de l'intégration agriculture – élevage au sein d'un territoire partagé, et à formuler de nouvelles questions que pose cette synthèse régionale.



**Figure 1.** Localisation des territoires étudiés dans la zone Prasad.

## Les différents niveaux d'intégration territoriale possible

Entre les deux pôles théoriques d'intégration agriculture – élevage qui seraient d'une part une disjonction complète, d'autre part une interpénétration complète des communautés, des activités et des espaces agricoles et pastoraux, différents niveaux d'intégration sont envisageables et se rencontrent pratiquement dans l'espace régional des savanes d'Afrique centrale.

A un bout du spectre, la disjonction totale ne s'observe pas et n'a même jamais existé à partir du moment où le jeu de l'économie et des conquêtes territoriales a mis en contact peuples d'éleveurs et peuples de chasseurs-cueilleurs et d'agriculteurs. Même si les activités et les territoires des uns et des autres ne sont pas directement en contact, il existe au minimum des relations entre communautés liées à leur histoire commune et à la vente de denrées que les uns ou les autres ne produisent pas, ou en quantité insuffisante. Ce niveau d'intégration minimum, qui ne concerne que des échanges commerciaux, est de plus en plus rare de nos jours. Nous ne l'avons pas observé dans l'espace régional d'étude.

Le premier niveau d'intégration observé est en fait que les éleveurs fassent un peu d'agriculture et les agriculteurs un peu d'élevage, même si cela reste sans grand lien territorial et sans échange communautaire autre que pour le commerce. Dans tous les villages d'agriculteurs étudiés, il existe un peu d'élevage, ne serait-ce que parce que le développement rural a cherché à l'induire pour la culture attelée. Autour de tous les campements d'éleveurs étudiés, il existe une mise en valeur agricole, au minimum à vocation d'auto-consommation, mais de plus en plus souvent à vocation commerciale, la fumure animale permettant de bons rendements pour produire, par exemple du maïs. Dans les cas, de plus en plus rares, où les éleveurs restent transhumants et ne font pas d'agriculture, ils s'appuient sur des campements-relais d'éleveurs sédentarisés qui cultivent en saison des pluies. A ce premier niveau, on trouve donc des éleveurs dans le « *nomad's land* » pour reprendre l'expression de Bernus (1980), qui est, pour les savanes d'Afrique centrale, une bande de plus en plus fragmentée au-dessus de la limite de la trypanosomiase, et encore en dessous (Cameroun, Tchad) ou au-dessus (RCA, Tchad) du front migration agricole. On y trouve également des communautés agricoles, généralement situées en zone infestée par les tsé-tsé et pratiquement pas en contact avec des éleveurs. Le village de NDjoy III au Tchad, ou le campement Peul de Macina au Cameroun peuvent être classés dans ce niveau.

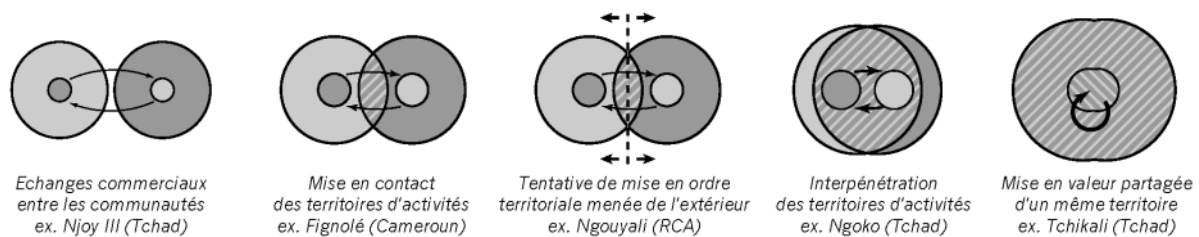
De façon concomitante à ce début d'intégration des activités (de l'agriculture par les éleveurs et de l'élevage par les agriculteurs), il y a le plus souvent interpénétration des territoires respectifs d'activité. En effet, la stabilisation et l'intensification des pratiques de mise en valeur de l'espace sont non seulement liées à des nécessités économiques et alimentaires, mais également au fait que, dans le même temps, les espaces se restreignent et qu'on ne peut plus y pratiquer l'élevage ou l'agriculture de façon aussi extensive qu'on le faisait par le passé. Ce début d'interpénétration des territoires d'activité ne se fait, le plus souvent, pas sans heurt, puisque les deux communautés, tout à leurs pratiques extensives, n'ont pas forcément encore établi des règles de gestion qui permettent d'éviter que le bétail ne vienne

ponctuellement brouter les cultures. Dans cette catégorie, on peut placer le village Dowayo de Fignolé ou le village de migrants Mafa de Mafa Kilda au Cameroun qui commencent à être en contact territorial avec des campements peuls qui se sédentarisent à la limite des espaces d'expansion agricole.

A ce même niveau d'intégration des activités et d'interpénétration des territoires, une mention particulière doit être faite à la partie des savanes situées en République centrafricaine puisque, dès la colonisation, il y a eu une volonté administrative d'aménager l'espace en séparant territoires d'élevage et territoires agricoles, soit en essayant de limiter les interactions territoriales entre activités. Nous verrons dans l'exemple de Ngouyali, au Nord-Est de Bambari, quelles sont les conséquences de cette ségrégation organisée sur les relations agriculture-élevage.

Le stade supérieur d'intégration est observable quand il y a non seulement (1) intégration des activités par l'une et l'autre des communautés, (2) interpénétration des territoires d'activités, mais également (3) quand cette interpénétration est organisée par les deux communautés elles-mêmes, avec des règles de gestion de l'espace reconnues et admises par toutes deux, ce qui les conduit généralement à avoir des relations sociales de bon voisinage et à passer entre elles des contrats de travail. Le village musey de Ngoko et le campement peul de Barkéré au Tchad nous fourniront un exemple de ce type d'intégration.

Au bout du spectre d'intégration enfin se situent des villages, comme Tchikali au Tchad (Réounodji, 1998), où vivent en bonne intelligence les deux communautés qui se partagent le même territoire et intègrent leurs activités. Nous allons présenter en détail trois cas de stades d'intégration territoriale entre deux communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, qui ont été étudiés dans le cadre du Prasac : Fignolé (Cameroun), Ngouyali (RCA) et Ngoko (Tchad).



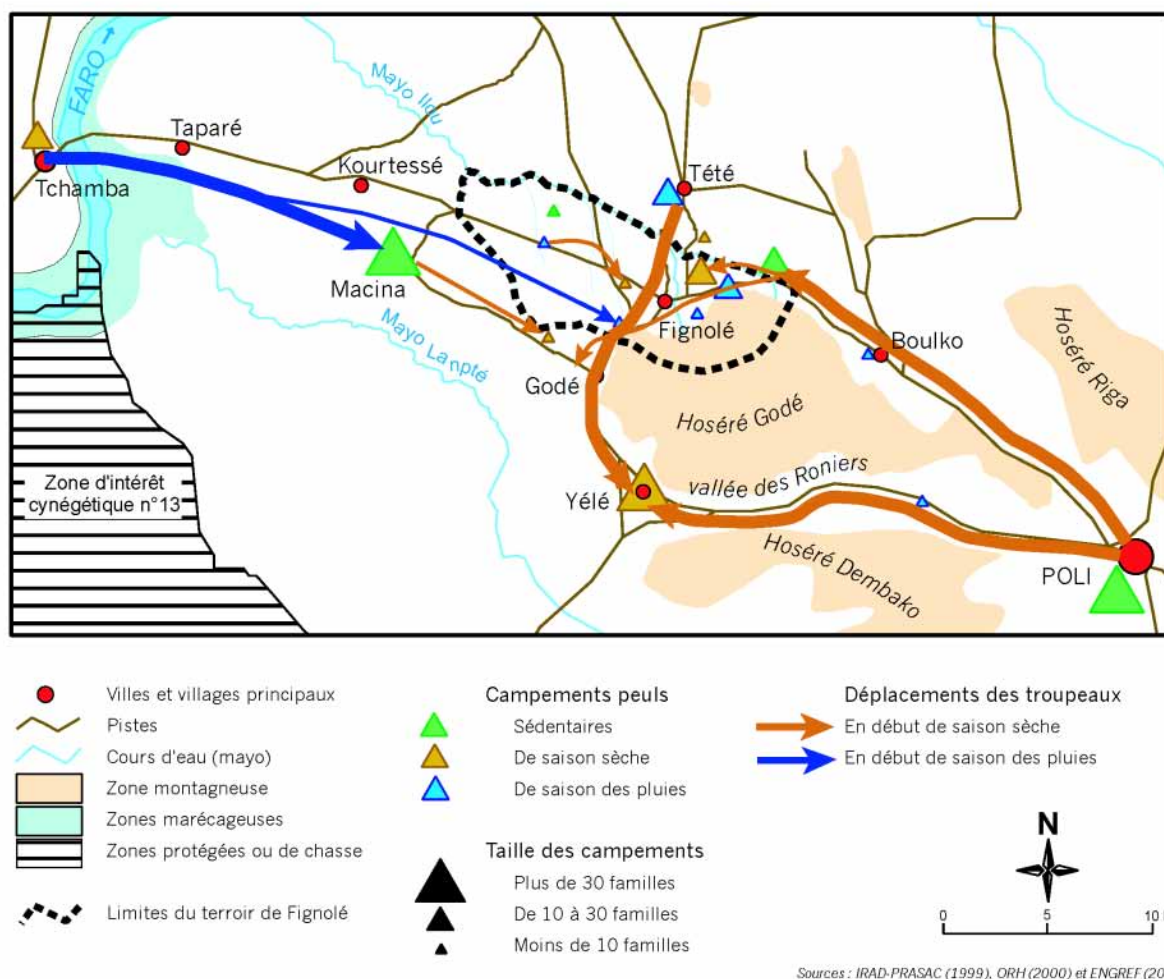
**Figure 2.** Schéma des niveaux d'intégration territoriale entre communautés d'agriculteurs et d'éleveurs.

## Un début d'interpénétration territoriale : Fignolé (Cameroun)

Le territoire de Fignolé (figure 3) est situé à 170 km au sud est de Garoua (trois heures de route), dans la Province du Nord du Cameroun. Il est enclavé et pour l'instant épargné par les migrations agricoles venues de l'Extrême Nord du Cameroun. D'une superficie de 65 km<sup>2</sup>, il présente un climat de type soudanien, caractérisé par une courte saison sèche de 4 à 6 mois (novembre à mars) et une longue saison des pluies (avril à octobre). Il tombe en moyenne 1 250 mm d'eau par an. Les formations végétales naturelles sont des savanes arborées à boisées de type médio-soudanien (Letouzey, 1968), assez secondarisées, avec des jachères de plus ou moins courte durée, entrecoupées, dans les dépressions, de peuplements de rôniers. Hormis la partie montagneuse au sud-est où il est très difficile de cultiver, le territoire de Fignolé est relativement plat et parcouru par de nombreux cours d'eau. Les sols sont essentiellement de types argilo-sableux à l'Ouest de Kimla ; sablonneux, dans la partie est du territoire la plus anciennement cultivée ; enfin, argileux de bas-fonds, essentiellement au nord de Fignolé centre.

Ce territoire est l'objet d'une mise en valeur principalement par une ethnie originellement d'extractivistes convertis à l'agriculture : les Dowayo. Les quartiers d'habitation sont en majorité regroupés au nord de la montagne Hosséré Godé où ils constituent Fignolé Centre, mais ils commencent à essaimer dans l'espace vacant au nord-ouest du territoire, là où les terres sont encore fertiles. Dans l'ensemble cependant, la densité humaine permanente de Fignolé est faible (environ 20 hab/km<sup>2</sup>). La mise en valeur agricole est également de faible emprise : 225 exploitations emblavent 97 hectares, soit une moyenne de 1,6 ha par exploitation, essentiellement cultivés sur la base de rotations de culture coton/maïs ou sorgho/arachide. Il y a trois raisons à cette faible emprise : la main-d'œuvre agricole n'est pas importante ; le taux de mécanisation est très faible ; la pression des mauvaises herbes et des recrûs forestiers, ainsi que les difficultés de travail des sols lourds et inondés une partie de l'année contraignent l'agriculture. On peut

ajouter à ces raisons que les Dowayo n'ont pas vraiment abandonné leur « genre de vie » basé sur des pratiques extractivistes consommatrices d'espace (Seignobos, 2000). Toutefois, si l'espace de Figlolé est encore peu saturé par l'agriculture, autorisant la pratique de la jachère longue durée sur les terres les plus distantes du centre, l'emprise agricole essaime néanmoins du fait de la fatigue des sols les plus anciennement cultivés.



**Figure 3.** Eleveurs et agriculteurs de Figlolé (Cameroun).

Autour de ces espaces mis en valeur par les Dowayo, les prenant en écharpe de l'ouest au nord-est de Figlolé, les Mbororo pratiquent de l'élevage extensif, suivant des mouvements de migrations saisonniers (ENGREF, 2001). Regroupés en saison des pluies sur des pâturages où ils ne rentrent pas en conflit avec des agriculteurs et où ils ne subissent pas trop de problème de glossine (comme sur les monts Poli ou le nord d'une ligne allant de Godé à Tchamba), les éleveurs Mbororo vont déplacer leur troupeau en début de saison sèche en suivant l'évolution régressive de l'enherbement et en recherchant les résidus de récolte. C'est ainsi que des éleveurs venus de Tété ou Poli circulent sur le territoire de Figlolé en saison sèche. Recherchant des points d'abreuvement pour leur bétail au fur et à mesure de l'avancée de la saison sèche, les Mbororo de la région ont alors tendance à se rabattre sur le Faro. Fuyant ensuite les inondations du Faro et les problèmes de glossine en début de saison des pluies, ils se rapatrient alors sur leurs pâturages de saison des pluies plus au nord.

De plus en plus fréquemment, les Mbororo ne se contentent plus de passer dans cette région encore peu peuplée : ils cherchent à s'y sédentariser. C'est ainsi que fuyant le Lamidat de Tchéboa au nord, des Peuls se sont installés en 1997 et avec l'appui du gouvernement, sur un campement fixe au nord de Godé qu'ils ont appelé Macina. Ce campement accueille aujourd'hui une cinquantaine de familles. Il sert de point d'ancrage pour les troupeaux qui remontent du Faro en saison des pluies et de point de relais pour les transhumants entre le Nigeria et Ngaoundéré. D'autres campements sédentaires se mettent en place comme à Pondé, sur le territoire même de Figlolé. Cette présence désormais permanente et



l'absence d'organisation des territoires d'élevage et d'agriculture engendrent désormais un certain nombre de conflits sur le territoire de Fignolé, notamment vers Balkoa, dont un a été mortel en 1999.

Pour l'instant, les clivages sociaux entre Mbororo et Dowayo sont encore importants. Les échanges commerciaux entre eux commencent à être réguliers : vente de produits laitiers et gardiennage de bœufs de trait par les Mbororo aux Dowayo ; offre de main-d'œuvre et de bœuf de trait, vente de légumes et construction de case en terre par les Dowayo aux Mbororo. Mais, c'est surtout l'installation récente de campements d'éleveurs en bordure du territoire de Fignolé qui change les interrelations. Les territoires d'activité, qui jusqu'à récemment, étaient peu en contact, commencent à s'interpénétrer et à engendrer le besoin d'une nouvelle organisation territoriale, qui se fera encore davantage sentir si la région est l'objet de migrations agricoles, ce qui est probable.

## Une séparation administrative des territoires : Ngouyali (RCA)

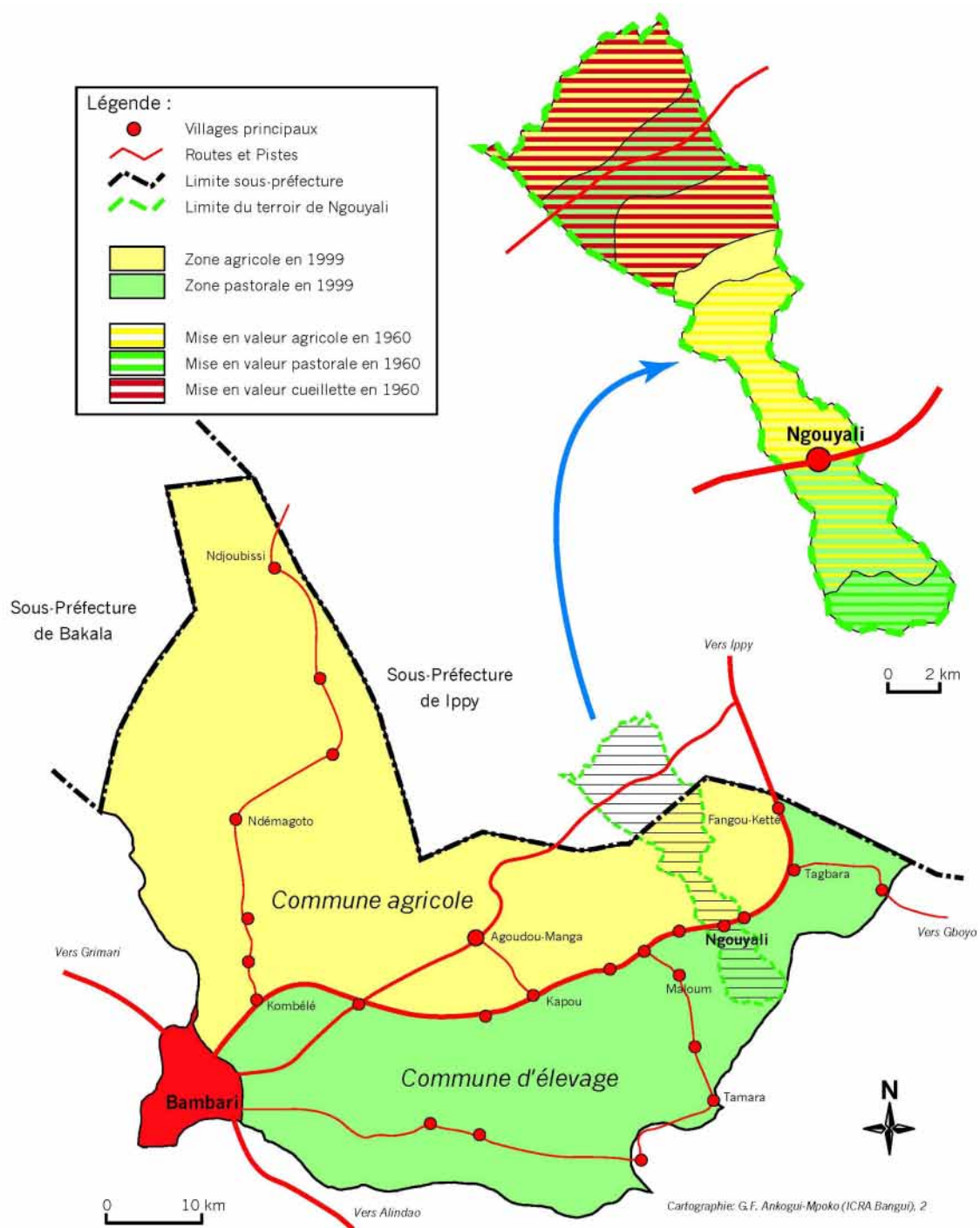
Situé au Centre-Est de la République centrafricaine (RCA), à 60 km au nord-est de la ville de Bambari dans la commune de Danga-Gboudou, le village Ngouyali (figure 4), couvre une superficie de 136 km<sup>2</sup>. La population, estimée à 1026 habitants (7,5 hab./km<sup>2</sup>) en 2000, regroupe les « autochtones » Banda (87 %) arrivés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et les pasteurs Mbororo (13 %) qui se sont installés à partir de 1938, sous l'impulsion de l'administration et après un consensus avec les premiers (Boutrais, 1988). Le relief est constitué de plateaux d'altitude variant entre 400 et 650 mètres, très découpés par un réseau hydrographique dense. Le climat est de type soudano-guinéen avec des précipitations et une température moyennes annuelles respectivement de 1 400 mm et de 25° C. La végétation est constituée d'une mosaïque de savanes, allant de la savane herbeuse (*Loudetia arundinacea*, *Hyparrhenia* sp., *Andropogon gayanus*) à la forêt sèche (*Terminalia* sp., *Anogeissus leiocarpus*, *Albizia zygia*) (Boulvert, 1980).

La particularité de ce territoire tient au rôle déterminant joué par l'Etat dans la répartition spatiale des hommes et de leurs activités. En effet, à la suite à l'augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs provoqués par des dégâts aux cultures et des abattages de bétail, l'administration coloniale puis centrafricaine décidèrent de séparer ces deux populations et leurs activités, pour mettre fin aux affrontements. Pour ce faire, une première zone d'élevage fut délimitée en 1956 sur le plateau de la Goubali, avant d'être érigée en 1965 en une commune exclusivement réservée aux activités pastorales et dirigée par les pasteurs Mbororo. En 1970, lors de la réforme agraire, la commune d'élevage fut étendue sous la dénomination de zone d'élevage. Sa création amputait 876 km<sup>2</sup> à la commune de Danga-Gboudou qui s'étendait à l'origine sur 2 190 km<sup>2</sup>. La route Bambari-Ippy fut établie comme la limite entre la zone agricole (commune rurale de Danga-Gboudou) et la zone pastorale (commune d'élevage de Ouro-Djafun), et interdiction fut faite aux uns et autres de passer d'une zone à l'autre.

Les conséquences de cette partition administrative de l'espace, pour les territoires villageois de la région et notamment de celui de Ngouyali, ont été nombreuses. Tout d'abord, le village s'est trouvé partagé entre deux entités administratives différentes. Ensuite, les agriculteurs qui auparavant cultivaient leurs champs de part et d'autre de la route, ont été contraints d'abandonner certaines de leurs terres, ce qui a modifié leurs modes de gestion de l'espace. La dynamique de l'espace agricole, autrefois bipolaire, se fait aujourd'hui uniquement dans le sens sud-nord, éloignant de plus en plus les zones de cultures du village principal situé le long de la route. Pour se rapprocher de leurs champs, les Banda ont créé plusieurs « villages de culture » (localement appelés des « fermes »), qui s'organisent en archipel le long de la piste de desserte partant du village principal jusqu'à la dernière ferme située à 25 km au nord. Quant aux éleveurs, qui pouvaient autrefois accéder à l'ensemble des pâturages de la région, ils se retrouvent confinés pendant la saison des pluies dans les limites de la zone pastorale définie par l'Etat, alors que de nombreux pâturages potentiels se trouvent dans la zone agricole. En effet, dans cette zone, seul 2,3 % de l'espace est mis en culture chaque année, le reste représentant de bons pâturages du fait des défriches antérieures, tandis que dans la zone pastorale, les pâturages sont globalement moins bons du fait de la rémanence des ligneux et de la progression de *Chromolaena odorata* : la savane herbeuse qui occupait 76 % de la superficie totale en 1960, ne représentait plus que 25 % en 1999<sup>1</sup>.

---

1 D'après les résultats de traitement de l'image SPOT de 1999 et des photos aériennes de 1960.



**Figure 4.** Eleveurs et agriculteurs de Ngouyali (RCA).

Aujourd'hui, du fait que les éleveurs souhaitent accéder aux végétations moins denses de la zone agricole et que les agriculteurs souhaitent accéder aux terres plus fertiles de la zone pastorale, non seulement les conflits, qui s'étaient atténués du fait de la partition, ont repris, mais ils prennent parfois une tournure dramatique. L'obligation du respect des zones pour chaque activité faite par l'administration aux populations a été transgressée par tous, en particulier par des éleveurs qui se sont définitivement installés dans la zone agricole (avec parfois la complicité de certains agriculteurs). Cette évolution remet en question le bien-fondé de la gestion étatique actuelle de l'espace dans cette région agropastorale, dont l'inadéquation est à l'origine de troubles sociaux qui ne cessent de compromettre l'intégration des deux communautés et de leurs activités, et par conséquent le développement local.

## Une articulation des territoires : Ngoko (Tchad)

Situé à environ 35 km à l'Est de Pala, au Tchad, Ngoko (figure 5) est un petit territoire de 850 ha, approprié par les Museys au début des années 70. Le climat, avec 900 à 1 000 mm de pluies par an, et la végétation, sont de type soudanien tendant vers du soudano-sahélien. Les formations végétales naturelles sont des savanes arborées et arbustives dominées par *Combretum micrantum*, *Terminalia avicinioides*, *Detarium microcarpum*, *Piliostigma reticulatum* (Gautier et al., 2000). Le territoire de Ngoko est partagé par un cours d'eau temporaire qui laisse un chapelet de mares en saison sèche et assure ainsi l'alimentation en eau des animaux pendant cette période de l'année. Issus des formations sédimentaires du tertiaire (sols rouges ferrugineux), les sols sont en principe classés parmi les plus riches de la région.



**Figure 5.** Eleveurs et agriculteurs de Ngoko (Tchad).

Le territoire de Ngoko est d'occupation récente. Il est créé en 1974 à la suite d'une migration d'un groupe de Musey venant de Gobao, l'implantation d'origine située à 6 km au nord-est de Ngoko. Plus de la moitié de ce territoire était, avant l'arrivée de ce groupe, mise en valeur par les habitants du village voisin de Bamdi, composés majoritairement des Museys, apparentés à la population actuelle de Ngoko.



En dépit de la persistance d'un certain nombre de revendications de droit foncier, émanant des gens de Bamdi, le territoire appartient actuellement aux « autochtones » (Musey venant de Gobao) qui détiennent les prérogatives sur la terre, avec l'appui de l'administration. L'agriculture est le principal mode de mise en valeur du territoire, sur la base de rotations coton-céréales ou coton-céréales-arachides suivies des jachères de courtes durées (2 à 3 ans). L'élevage est quant à lui une pratique ancienne, les Musey étant des « gens du poney » selon l'expression de C. Seignobos (1983) et donc des agro-éleveurs. Toutefois, le poney a disparu de la région de Ngoko et l'élevage bovin y a fait une apparition récente mais notable, suscitée par l'introduction de la traction animale et par les contacts avec les sociétés d'éleveurs (Peuls).

A proximité du terroir de Ngoko (500 mètres à l'est du village, sur un espace relevant de la chefferie de Tagal), deux groupes d'agro-éleveurs peuls se sont installés, depuis près de trois décennies. Le premier groupe est composé d'anciens transhumants venant du Diamaré et du Mayo-Danaï (Cameroun), tandis que le second se compose de Fulbé du canton de Malbom, au Tchad (Seignobos, 2000). L'un et l'autre pratiquent de façon dominante un élevage extensif, avec des troupeaux numériquement importants. Ils cultivent également, à l'intérieur de leur espace, des céréales, notamment du maïs, et assez souvent du coton. Pour la culture du coton, n'ayant pas une organisation propre reconnue par la société cotonnière (Cotontchad), ils négocient avec l'organisation paysanne Musey de Ngoko des semences et intrants. En plus de ces éleveurs sédentarisés, des transhumants peuls traversent périodiquement, entre novembre et février, le terroir de Ngoko en provenance du Cameroun, pour aller vers le sud, jusqu'à la forêt classée de Yamba-Béréte (entre Pala et Gagal). A leur passage, ils prennent attache avec les autochtones pour négocier l'accès à l'eau et aux résidus des récoltes.

La cohabitation de ces communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, pratiquant leurs activités de façon semi-extensive, consommatrice d'espace, est paradoxalement peu conflictuelle, en dépit de la saturation progressive de l'espace. Agriculteurs museys et éleveurs peuls entretiennent plutôt des relations de complémentarité, fondées sur une gestion partagée de l'espace et sur des échanges de services. L'espace pastoral dévolu aux Peuls étant pris en étau par la progression des cultures, ne laissant plus de place à l'élevage extensif, ces derniers s'entendent avec les autochtones pour ménager des couloirs de passage du bétail entre les cultures afin d'accéder aux pâturages (figure 5). Leurs troupeaux peuvent également accéder librement aux jachères situées à l'écart des cultures (saison des pluies) et aux résidus des récoltes (saison sèche) appartenant aux agriculteurs. Ainsi, les troupeaux museys et peuls utilisent-ils les mêmes pâturages localisés dans les périphéries nord du terroir de Ngoko et dans les territoires voisins, ainsi que les mêmes couloirs à bétail pendant la saison des cultures.

Les agriculteurs museys trouvent avantage au passage des animaux sur leur territoire. Il permet d'améliorer la fertilité de leurs terres grâce à l'amendement en fumure animale, pratique que les Peuls maîtrisent de leur côté depuis longtemps et qui leur permet de cultiver leurs champs de case de façon continue. Cette intégration est d'autant plus souhaitée par l'une et l'autre communauté que la fertilité des sols de Ngoko baisse et que les pâturages des Peuls se dégradent. Le ramassage et le stockage des résidus des récoltes, destinés à la complémentation des animaux, et la valorisation du fumier renforcent davantage des relations de complémentarité entre agriculteurs et éleveurs.

De leur côté, les Peuls tirent avantage de leurs bonnes relations avec des agriculteurs. Au-delà des échanges commerciaux déjà anciens (troc de produits laitiers contre céréales, vente d'animaux), ils tirent indirectement profit de l'encadrement de l'agriculture et des actions de développement local apportés aux Museys<sup>2</sup> ; Ils emploient de la main-d'œuvre musey (gardiennage des animaux, sarclage, construction des cases), l'emploi des bergers de Ngoko, rémunérés le plus souvent en nature (1 veau tous les 3 mois) permettant à ces jeunes de constituer, à la longue, leurs propres troupeaux.

Intégration des activités et des communautés aidant, on observe donc sur ce terrain une bonne intégration territoriale. Si les cultures sont pour l'instant circonscrites à l'intérieur des limites des territoires appropriés par chacune des communautés, il n'en est rien pour l'élevage, dont la conduite transgresse ces limites. La survenue sporadique des problèmes, consécutifs à la conduite des troupeaux pendant la saison des cultures, opposant agriculteurs et éleveurs, ne prend jamais des tournures violentes. Au contraire, il permet à chacun de revoir sa stratégie de mise en valeur et, pour l'instant, de participer à un dialogue constructif entre communautés.

---

<sup>2</sup> Ngoko est à ce propos un exemple très intéressant de réappropriation d'innovations techniques apportées par l'encadrement de l'agriculture et de la « gestion de terroir » (Seignobos, 2000).

## Discussion - conclusions

Ces trois cas d'intégration territoriale entre activités agricoles et pastorales réalisées par deux communautés distinctes illustrent la diversité des situations que l'on peut rencontrer dans la région des savanes d'Afrique centrale. Un certain nombre de considérations peuvent être tirées de l'analyse comparée de ces cas.

Tout d'abord, l'intégration territoriale, quand elle se fait, ne se réalise pas en premier lieu sur les considérations techniques d'une communauté ou l'autre, qui souhaiterait tirer un avantage de proximité des pratiques de sa voisine. Ce n'est pas parce que les agriculteurs aspirent à mieux gérer leur fertilité ou que les éleveurs souhaitent produire du fourrage que l'intégration se fait. Les innovations techniques sur ce thème, quand elles sont acquises durablement, semblent être avant tout le fruit d'une intensification des interactions entre deux communautés et deux territoires, avant celles des techniques. Dans l'histoire de ces interactions, il y a tout d'abord échanges commerciaux, puis mise en contact des territoires d'activités selon des logiques extensives, puis partage et organisation de l'usage de l'espace, avant qu'il n'y ait intensification des pratiques comme on l'observe aujourd'hui à Ngoko. Cette mise en perspective des processus d'intégration agriculture-élevage dans une « co-histoire » de communautés et des territoires pourrait ainsi amener à mieux cibler les actions techniques de développement. Celles-ci semblent en effet mieux à même d'être reçues à un moment où les questions de co-habitation du bétail et des cultures et de peuples d'éleveurs et d'agriculteurs se sont déjà posées et ont trouvé des débuts de solutions endogènes qui créent un terreau propice aux innovations.

Cette considération amène à s'interroger sur l'évolution des interrelations entre communautés et entre territoires, que nous estimons relativement liées. Tout d'abord, peut-on imaginer entente entre communautés à propos de l'utilisation d'un espace commun sans qu'il y ait un début de saturation foncière, relativement aux modes de mise en valeur de l'espace ? L'analyse de nos territoires locaux de référence nous conduit à penser qu'un début de saturation foncière est nécessaire pour qu'émergent des règles de gestion de l'espace communes aux groupes d'éleveurs et d'agriculteurs, mais que cette saturation foncière est nécessaire mais pas suffisante. Pour que les deux communautés s'accordent sur des règles de gestion de l'espace, il faut également que chacune d'elles ait un sentiment d'appropriation durable d'un espace autour de son lieu d'habitation et il faut qu'elle ait commencé l'intégration de l'activité de l'autre, donc un début d'intensification.

*A contrario*, peut-on imaginer que des règles locales de gestion de l'espace entre les deux communautés soient émises sans qu'il y ait début de saturation foncière ? Et peut-on imaginer qu'elles soient émises quand l'espace est déjà complètement saturé ? Ces deux questions sont importantes : dans le premier cas, il s'agit de savoir si les communautés anticipent la compétition future pour l'espace, relativement à leurs systèmes de production ; dans le deuxième, il s'agit de savoir si elles trouvent suffisamment d'intérêt à une co-habitation pour faire une place à l'autre communauté quand l'espace est déjà fermé. Nous n'avons observé ni un cas, ni l'autre dans notre espace régional de travail. Par contre, nous pouvons y observer des solutions qui ont été apportées de l'extérieur, par les acteurs institutionnels, pour tenter d'anticiper et de résoudre les problèmes de cohabitation entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs sur un même espace : en RCA, où le gouvernement a cherché en vain à contenir chaque communauté dans un espace communal ; et au Nord-Cameroun, où des travaux sont menés par les organismes de développement et d'aménagement pour négocier des couloirs et aires de pâturage qui seraient réservés aux éleveurs (Teyssier, 2001). Les résultats obtenus par ces solutions institutionnelles nous semblent devoir être considérés relativement aux processus endogènes d'intégration territoriale, afin que soit mis en débat la pertinence de l'intervention des agents institutionnels dans l'accompagnement de ces processus (Mermet, 2001 ; Aquino, 2002) : quels enjeux territoriaux ? Quels besoins d'arrangement et quel rôle pour les acteurs locaux et institutionnels dans ces arrangements entre communautés ? Quelles solutions organisationnelles et techniques pour prévenir ou pour résoudre des difficultés de co-habitation entre agriculteurs et éleveurs ? Pour cela, il nous semble utile de maintenir un observatoire régional, avec des zooms sur des situations locales variées qui nous renseignent sur les manières qu'ont éleveurs et agriculteurs de vivre ensemble sur des territoires partagés, ainsi que sur l'impact des politiques de gestion de l'espace.

## Bibliographie

ANKOGUI-MPOKO G.-F., 2002. Sociétés rurales, territoires et gestion de l'espace en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au Nord-Est de Bambari. Thèse de doctorat de géographie, Université Montaigne Bordeaux III, France, 393 p.

AQUINO P. (d'), 2002. Le local entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *In* *l'Espace Géo*, n°2002-1, p. 3-22.

BERNUS E., 1980. L'arbre dans le nomad's land. *In* *L'arbre en Afrique tropicale. La fonction et le signe. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum*, vol XVII, 3-4, 1980 : 171-176.

BOULVERT Y., 1980. Notes phytogéographiques régionales en Centrafrique. ORSTOM, Paris, France, 138 p.

BOUTRAIS J., 1988. Des Peuls en savanes humides : développement pastoral dans l'Ouest centrafricain. ORSTOM, Paris, France, 393 p.

ENGREF / PRASAC / IRAD, 2001. Peuls et Dowayos à Figlolé : de la cohabitation à l'intégration. Voyage d'étude ENGREF, FRT, Montpellier, France, 49 p.

GAUTIER D., REOUNODJI F., KARR N., BOUBA A., TAPSOU, 2000. Atelier de synthèse des travaux de recherche effectués à Ngoko (Tchad méridional de l'Ouest) sur la gestion de l'espace et des ressources végétales non cultivées. PRASAC, N'Djamena, Tchad, 35 p.

LOUATRON J., 1977. Le pouvoir de la terre chez les Musey du Tchad. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – Doctorat de 3e cycle, 43 p.

LOUATRON J., 1990. Etude ethnographique de la société Musey. Thèse de doctorat d'Etat es lettres. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, France, 325 p.

MERMET L., 2001. L'institut patrimonial du Haut-Béarn. Gestion intégrée de l'environnement ou réaction anti-environnementale ? *Annales des Mines*, 21.

PABAME S., 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne : le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad., Mémoire de DEA, Université de Toulouse, LRVZ, PRASAC, 86 p.

PICARD J., 1999. Espace et pratiques paysannes. Les relations élevage-agriculture dans deux terroirs cotonniers du Nord Cameroun. Thèse de doctorat en géographie. Université de ParisX-Nanterre, 539 p.

REOUNODJI F., 1998. Diagnostic global du village de Tchikali II. Rapport de synthèse. ONDR/ADER, N'Djamena, Tchad.

REOUNODJI F., 2000. Dynamiques d'occupation d'un territoire rural et pratiques agro-sylvo-pastorales en zone soudanienne du Tchad. PRASAC/IRD/LRVZ, N'Djamena, 43 p.

REQUIER-DESJARDINS M., 2001. Elevage et transhumance à l'Extrême-Nord du Cameroun. Une étude des contrats d'accès aux pâturages communs. Enquêtes en milieu pastoral et essai de modélisation contractuelle. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université de Versailles, 466 p.

SEIGNOBOS C., 1983. Les gens du poney. Les Marba-Mousseye. *Revue de géographie du Cameroun*, Université de Yaoundé, IV, 1, p. 9-38.

SEIGNOBOS C., 2000. Vers une confirmation des choix ? Terroirs PRASAC. Composante C2 « Gestion de terroir ».

TEYSSIER A., 2001. Du terroir au territoire. L'évolution d'un projet de développement au Nord Cameroun. *In* *Actes de l'atelier sur l'aménagement du territoire et les systèmes d'information*, Tonneau J.P. et Teyssier A. (éds.). Montpellier, France, CIRAD, p. 15-29.

Gautier D., Ankogui Mpoko G.F., Reounodji Frédéric, Njoya A.,  
Seignobos Christian (2003)

Agriculteurs et éleveurs : deux communautés, deux activités  
dominantes, pour quelle intégration territoriale ?

In : Jamin J.Y. (ed.), Seiny Boukar L. (ed.), Floret Christian  
(ed.). Savanes africaines des espaces en mutation, des acteurs  
face à de nouveaux défis : actes du colloque

Montpellier (FRA) ; N'Djaména (TCD) ; Dakar (SEN) ; : CIRAD ;  
PRASAC ; CORAF, 8 p. Colloque Savanes Africaines : Des  
Espaces en Mutation , Des Acteurs Face à de Nouveaux Défis,  
Garoua (CAM), 2002/05/27-31

ISBN 2-87614-580-4